

Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)
Récapitulatif des commentaires lors des consultations régionales avec les peuples autochtones tributaires de la forêt et autres populations forestières (PA et PF) en Afrique, en Asie et en Amérique latine
Février- mars 2008

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
Rôle de la Banque pour la compensation des émissions et REDD	Afrique Asie Amérique latine (ALC)	<ol style="list-style-type: none"> 1. La Banque devrait réduire les émissions des pays industrialisés au lieu d'investir dans l'achat de crédits carbone provenant des activités de compensation des émissions telles que la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation forestière (REDD) dans les pays en développement. 2. La Banque devrait encourager la durabilité à travers son investissement dans le domaine forestier au lieu de viser le profit. 3. Les participants ont tout d'abord été sceptiques quant à la nouveauté de REDD en tant que concept de développement et voulaient savoir en quoi REDD serait différent de tous les autres programmes en général et en particulier des paiements carbone qui ont amoindri les moyens de vie, les terres et les droits des peuples autochtones (PA) et autres populations forestières (PF). 4. REDD et le FCPF semblent présenter des risques d'une exploitation supplémentaire des PA tributaires de la forêt et autres PF, mais également des avantages potentiels. Les PA tributaires de la forêt et autres PF doivent évaluer les compromis à faire. Pour prendre leur décision et participer, ils doivent au minimum en savoir 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Des pays développés et en développement ont requis l'assistance de la Banque mondiale pour identifier les moyens d'utilisation de REDD comme stratégie potentielle d'atténuation et pour renforcer les capacités face à ce défi. Le FCPF propose d'aider les pays en développement à mieux se positionner et à se préparer à l'utilisation de REDD pour promouvoir le développement durable, tout en respectant entièrement les conditions et les besoins propres à chaque pays. 2. La réduction des niveaux de déboisement passe par l'amélioration des modes d'utilisation des terres, la promotion du développement durable et la réduction de la pauvreté. REDD rétribue ceux qui prennent soin des forêts pour les services environnementaux rendus à la société et crée des incitations pour modifier les comportements pour atteindre la durabilité. 3. Les marchés du carbone se sont principalement concentrés sur les énergies renouvelables et les projets industriels. Pour plusieurs raisons, peu de projets de reboisement qui auraient pu apporter plus de bénéfices aux PA tributaires de la forêt et autres PF ont été développés. REDD a recueilli le soutien de nombreux pays

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
		<p>davantage sur REDD et le FCPF, s'impliquer plus dans le débat politique sur REDD et mieux comprendre comment le FCPF pourrait marcher.</p> <p>5. Les PA tributaires de la forêt et autres PF sont reconnaissants envers la Banque d'avoir mis trois organisations régionales en charge de l'organisation de ces consultations, d'avoir dépêché du personnel de la Banque en nombre et d'avoir ouvertement écouté les opinions des PA tributaires de la forêt et autres PF.</p>	<p>en développement en cherchant à rétribuer ceux qui prennent soin des forêts et en essayant d'empêcher une destruction supplémentaire des forêts et de la biodiversité, afin de remplir les objectifs de réductions supplémentaires des émissions et de développement durable. REDD peut potentiellement profiter aux PA tributaires de la forêt et autres PF en tentant de préserver les forêts locales et d'encourager la gestion durable des ressources forestières.</p> <p>4. Le FCPF propose de renforcer les capacités à la fois au niveau national qu'international afin de permettre aux parties prenantes, et notamment aux PA tributaires de la forêt et autres PF, de mieux se positionner et de se joindre aux discussions nationales et internationales sur REDD. Cette mesure contribuera également à prouver que les communautés forestières doivent faire partie de la solution pour une gestion durable des forêts.</p> <p>5. Le FCPF prévoit de continuer la discussion avec les PA tributaires de la forêt et autres PF à long terme et souligne que ces trois ateliers ne sont qu'une étape qui se poursuivra au niveau national dans chaque "pays REDD participant" au FCPF. Il ne s'agit que du début du processus de discussion sur les risques et les opportunités potentiels liés à ce nouveau programme et sur les moyens de garantir que les PA tributaires de la forêt et autres PF participent de manière optimale aux efforts</p>

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
<p>Partage des bénéfices et distribution des revenus</p>	<p>Afrique ALC Asie</p>	<p>1. Les PA tributaires de la forêt et autres PF pourraient être omis lors du partage des bénéfices de REDD car ils ont historiquement été tenus à l'écart des politiques nationales. Il faut donc inclure les PA tributaires de la forêt et autres PF lors d'un partage équitable des revenus de REDD. Ils doivent également faire partie des processus de prise des décisions relatives au partage des bénéfices.</p> <p>2. La distribution des revenus de REDD devrait être conçue de manière à éviter les conflits et à garantir que les PA tributaires de la forêt et autres PF ont directement accès aux ressources pour éviter la capture par l'élite. Les participants à l'atelier ont souligné la nécessité d'avoir des mécanismes transparents et fiables de distribution des bénéfices compte tenu du niveau de corruption de leurs pays respectifs.</p> <p>3. Il a été également souligné qu'il était important de déterminer qui serait en charge du marketing des crédits de REDD. Les communautés locales devraient également avoir leur mot à dire lors de ce processus.</p> <p>4. Il faut clarifier d'un point de vue juridique les droits liés au carbone stocké dans les forêts en général, et dans les zones habitées par les PA tributaires de la forêt et autres PF en particulier.</p>	<p>mondiaux de réduction du déboisement et de la dégradation forestière tout en tirant profit des paiements du marché du carbone.</p> <p>1. Les peuples tributaires de la forêt doivent faire partie de REDD. Dans la plupart des pays, les PA tributaires de la forêt et autres PF ont directement contribué à la préservation des ressources forestières. Il serait contre-productif d'omettre les PA tributaires de la forêt et autres PF dans le dialogue national sur REDD car les objectifs à long terme ne seraient sans doute pas atteints. Le paiement de REDD étant basé sur les résultats, il est important de rendre les services environnementaux, c'est-à-dire la réduction des émissions dues au déboisement, avant paiement. Le mécanisme de préparation devra également prévoir une analyse des droits individuels de vente des réductions d'émissions ainsi que des problèmes tels que les aspects fonciers, les droits traditionnels à la terre et l'accès aux ressources forestières.</p> <p>2. Les mécanismes de distribution doivent être transparents pour éviter les conflits et les peines occasionnées. Les plans de distribution des revenus doivent être disponibles, partagés avec les parties prenantes et faire l'objet de discussions approfondies. Des agences accréditées spécifiques doivent être sélectionnées dans chaque pays pour une plus grande transparence de la distribution. Le</p>

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
		<p>5. Jusqu'à présent, le marché du carbone n'a pas profité aux PA tributaires de la forêt et autres PF. REDD est différent mais pourrait ne devenir qu'un autre mécanisme financier qui omettrait les besoins de ces peuples tributaires de la forêt.</p>	<p>partage des bénéfices ne doit pas être forcément fondé sur des transactions financières et faire l'objet de paiements directs en liquide ; il peut également se baser sur le financement de programmes de développement communautaire selon les priorités déterminées par les communautés tributaires de la forêt ou encore sur le financement des activités de renforcement des capacités.</p> <p>3. Dans le cadre du mécanisme de préparation, les PA tributaires de la forêt et autres PF doivent être intégralement consultés pour les questions relatives à leurs rôles et responsabilités, notamment les contributions et les partages futurs des bénéfices entre les différents groupes de parties prenantes. Les considérations spécifiques et pertinentes à chaque pays seront prises en compte pour créer des programmes nationaux, et pour déterminer quand, comment et à qui les paiements seront effectués.</p> <p>4. Les clarifications juridiques sur les droits de création, de propriété et/ou de vente des réductions d'émissions seront également définies dans le mécanisme de préparation. Certains aspects, tels que les droits traditionnels à la terre joueront un rôle important. La plupart des pays n'ont pas une législation spécifique sur la propriété du carbone. Le FCPF devrait contribuer à apporter des éclaircissements.</p> <p>5. Marché du carbone : REDD est spécifiquement</p>

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
	<p>Afrique ALC Asie</p>	<p>1. Les politiques prônées par REDD—tenter de rétribuer ceux qui ont autrefois déboisé—pourraient aboutir à rétribuer uniquement ceux qui ont mal utilisé leurs ressources naturelles. Les pays et les populations qui ont toujours vécu en harmonie avec les forêts, comme c’est le cas des PA tributaires de la forêt et autres PF, pourraient être exclus et ne pas tirer profit d’un tel schéma. Le FCPF devrait éviter cette situation lors de l’évaluation des stratégies de REDD proposées par les pays.</p> <p>2. Une question spécifique porte sur les compagnies d’exploitation forestière et leur place dans le FCPF. Bénéficieront-elles d’une rétribution?</p>	<p>conçu de manière à protéger le type de ressources naturelles qui présente la plus grande importance aux yeux des peuples autochtones. A ce titre, les PA tributaires de la forêt et autres PF sont des parties prenantes clés parmi les autres au sein de REDD.</p>
			<p>1. Les efforts de réduction du déboisement et de la dégradation forestière passent par une série de mesures, de politiques et d’actions. Toutes les parties prenantes sont importantes et doivent être prises en compte dans les stratégies de réponse aux facteurs du déboisement. Les exploitants illégaux de bois, les grands éleveurs et les concessionnaires forestiers devront également être intégrés à ce débat, d’une manière ou d’une autre faute, de quoi la probabilité de succès sera très faible. Les stratégies nationales de REDD dans le cadre du FCPF devront considérer les facteurs sous-jacents du déboisement. Il sera ainsi indispensable d’évaluer les aspects structurels, tels que les réglementations foncières, les changements politiques relatives à l’utilisation des terres, la reconnaissance du savoir traditionnel et les modes traditionnels d’utilisation des terres. Aborder ses questions serait profitable, de manière directe et indirecte, aux PA tributaires de la forêt et autres PF.</p> <p>2. Lorsque les compagnies d’exploitation</p>

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
Relation entre la BM/FCPF et les gouvernements	Afrique ALC Asie	Tous les ateliers régionaux ont mis en exergue les relations historiques très négatives entre les PA tributaires de la forêt et autres PF et leurs gouvernements respectifs, une histoire marquée par un manque de respect et de reconnaissance de la part de certains gouvernements et une exclusion des PA des politiques et des initiatives de développement. Les PA tributaires de la forêt et autres PF voudraient qu'un mécanisme soit créé, avec l'appui de la Banque mondiale, pour permettre aux gouvernements de les inclure dans toutes les activités du FCPF/REDD. Le FCPF devrait également étudier les moyens d'inclure les PA tributaires de la forêt et autres PF dans les activités du mécanisme de préparation et du marché du carbone.	forestière cessent d'exploiter la forêt de manière destructive et adoptent des pratiques de gestion forestière durable, ce changement peut induire des bénéfices importants pour le climat. Cependant, cela ne veut pas dire que ces compagnies, même si elles adoptent des pratiques durables, feront directement partie de la distribution potentielle des revenus de REDD. Cette question fera l'objet d'un débat au niveau national et les conditions spécifiques au pays seront prises en compte.
Processus de consultation des parties prenantes	Afrique ALC	1. Les consultations sur REDD et le FCPF devraient être continues avec l'entière participation des parties prenantes et des informations devraient être disponibles dans les	Le FCPF reconnaît ce problème grave et complexe et est engagé à continuer d'y travailler. Des efforts spécifiques devront être faits pour inclure les PA tributaires de la forêt et autres PF au sein du mécanisme de préparation au niveau national. Le FCPF renforcera ses discussions avec les bailleurs de fonds et les autres parties prenantes pertinentes, avec des représentants et des leaders des PA tributaires de la forêt et autres PF, afin d'identifier des solutions satisfaisantes
			1. Les trois ateliers de consultation ne représentent qu'une étape avant d'autres ateliers de consultation à l'échelle nationale. Avant la validation des budgets de préparation,

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
		<p>langues locales des PA. Les PA tributaires de la forêt et autres PF se sont plaints de consultations insatisfaisantes à ce jour. Les consultations régionales actuelles devraient être considérées comme le début d'un processus.</p> <p>2. Certains participants à l'atelier ont indiqué que les consultations significatives ont normalement conduit à un dialogue positif et productif. Il aurait cependant fallu du temps pour organiser et tenir ces consultations.</p> <p>3. Certains participants à l'atelier ont suggéré d'inviter un représentant des PA tributaires de la forêt au processus de consultation nationale et de tenir des consultations au niveau communautaire. Par ailleurs, des consultations pré-nationales devraient avoir lieu au sein des communautés de PA tributaires de la forêt et autres PF pour préparer les consultations nationales.</p> <p>4. Il a été suggéré que les consultations auprès des PA tributaires de la forêt et autres PF devraient se tenir dans leurs régions au lieu d'être cantonnées aux capitales.</p> <p>5. Certains participants à l'atelier ont poussé vivement à développer une série de recommandations relatives aux processus de consultations nationales de REDD, notamment a) la création d'un comité national des principales parties prenantes au FCPF (y compris les PA tributaires de la forêt et autres PF et la Banque mondiale), et b) le développement de protocoles pour une implication efficace des PA tributaires</p>	<p>chaque pays impliqué dans le fonds de préparation du FCPF devra développer un plan de consultation décrivant qui doit être consulté, à quel sujet et à quel moment, et ensuite mettre ce plan en œuvre. Ces documents seront rendus publics. Les consultations appliqueront les procédures de sauvegarde de la Banque mondiale. Le FCPF envisage également d'accorder un appui au renforcement direct des capacités sur REDD ce qui contribuerait à aider les PA tributaires de la forêt et autres PF à définir leur propre positionnement par rapport à ce mécanisme.</p> <p>2. Il faut parfois beaucoup de temps pour parvenir à des consultations significatives qui nécessiteraient d'être continues et exhaustives.</p> <p>3. Le FCPF demandera aux gouvernements comment les PA tributaires de la forêt et autres PF seront inclus dans le processus de consultation nationale avant l'approbation du plan de préparation. Le plan de consultation prévoira des consultations spécifiques avec les PA tributaires de la forêt et autres PF ; dans l'idéal, ils devraient également participer à la phase de conception du plan de consultation. Dans le cadre du FCPF, il sera demandé aux PA tributaires de la forêt et autres PF de participer à la conception et à l'exécution des actions de renforcement des capacités et de formation. Il sera important que les PA tributaires de la forêt et autres PF reçoivent les</p>

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
		<p>de la forêt et autres PF dans les consultations.</p> <p>6. Le FCPF devrait communiquer aux PA tributaires de la forêt et autres PF comment leurs suggestions ont été prises en comptes dans la conception du FCPF.</p>	<p>informations appropriées avant le processus de consultation pour être bien préparés. Comme mentionné ci-dessus, le FCPF, avec l'aide d'autres bailleurs de fonds et partenaires, cherchera à apporter un appui à un renforcement immédiat des capacités, si possible avant le démarrage des activités de préparation au niveau national.</p> <p>4. L'endroit choisi pour les consultations dépendra des sujets de discussion spécifiques. Le processus de consultation doit garantir une participation efficace des PA tributaires de la forêt et autres PF en ce qui concerne les décisions qui les auraient un impact sur eux. Les procédures de sauvegarde de la Banque mondiale relatives aux consultations et à la politique de divulgation des informations seront appliquées lorsqu'une subvention du Fonds de préparation est accordée.</p> <p>5. Selon les meilleures pratiques en matière de développement d'un plan de consultation, il faudrait créer un comité national incluant la société civile et, dans l'idéal, les PA tributaires de la forêt et autres PF pour obtenir de meilleurs résultats. La Banque mondiale mettra à la disposition des gouvernements respectifs une série de meilleures pratiques en matière de développement de processus de consultation. Ces documents seront également disponibles sur internet.</p> <p>6. Ce tableau consigne les commentaires reçus et</p>

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
<p>Politiques de sauvegarde de la Banque mondiale</p>	<p>Afrique ALC</p>	<p>1. Bien que les PA tributaires de la forêt et autres PF considèrent que les politiques de sauvegarde de la Banque mondiale les protègent dans le cadre du FCPF, ils ont cependant exprimé leur insatisfaction par rapport à l'expression "consultation préalable, libre et en connaissance de cause"; ils ont demandé à ce que la Banque remplace "consultation" par "consentement" terme utilisé dans l'Article 3.1 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Les participants ont demandé à ce que la Banque ajuste ses politiques de sauvegarde sur la base de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, déclaration qu'ils perçoivent comme le point de départ de toute discussion sur le rôle des PA tributaires de la forêt et autres PF dans les activités de REDD. Il a été recommandé que le Mémoire d'information du FCPF fasse référence à la Déclaration des Nations Unies.</p> <p>2. Il faudrait avoir une meilleure idée de l'application des politiques de la Banque mondiale sur le FCPF/REDD, en particulier pendant la phase de préparation.</p>	<p>les réponses fournies lors du processus de consultation. Les commentaires apportés directement au Mémoire d'information ont été intégrés au Mémoire et à la Charte.</p>
<p>Transparence</p>	<p>ALC</p>	<p>1. Sous réserve de la politique de divulgation de</p>	<p>1. Même si la formulation de la politique de la Banque mondiale diffère de celle de la Déclaration des Nations Unies, elle exige qu'une "consultation préalable, libre et en connaissance de cause" soit suivie d'une adhésion communautaire à large échelle aux actions considérées.</p> <p>2. Lors du processus de préparation, la portée de l'application des politiques de sauvegarde de la Banque mondiale dépendra de la nature des activités pour lesquelles le pays REDD participant demande un appui financier auprès du Fonds de préparation. Comme la nature exacte des activités de préparation ne sera pas connue avant leur développement dans le plan d'action de préparation, la détermination des mesures de sauvegarde pourrait être précisée à ce moment-là. Les gouvernements et la Banque démarreront le dialogue sur les obligations de sauvegarde au plus tard lorsque la note d'idée de plan de préparation a été approuvée.</p>

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
		<p>devraient être transparentes et largement diffusées, et notamment les informations relatives aux contrats (prix, conditions contractuelles, etc.). En particulier, les informations en matière de distribution des revenus doivent être divulguées.</p> <p>2. Par souci de transparence, il faudrait également traduire les informations très techniques en termes simples pour permettre aux PA tributaires de la forêt et autres PF d'évaluer les décisions et l'impact qu'elles ont sur leur vie et de participer aux discussions.</p>	<p>l'information de la Banque mondiale et des dispositions pertinentes de la Charte du FCPF, les décisions du Comité des participants au FCPF seront divulguées. Elles comprennent notamment les décisions sur les directives de fixation des prix, les conditions générales des accords de paiement des réductions d'émissions, les lignes directrices en matière de méthodologie, etc. Les mécanismes de partage des revenus et de distribution financière doivent être diffusés au niveau national car ils doivent être soumis à une consultation à large échelle. Les plans de préparation approuvés doivent également être mis à la disposition du public.</p> <p>La communication, l'apport et la divulgation des informations sont essentiels. Le FCPF convient qu'il faut traduire les décisions et les directives en langues accessibles à tous les groupes de la société qui font partie des discussions sur REDD au niveau national.</p>
<p>Diffusion des connaissances et développement des capacités</p>	<p>Afrique Asie ALC</p>	<p>1. Les PA tributaires de la forêt et autres PF doivent avoir une meilleure compréhension de REDD/FCPF et du mode opérationnel dans leurs pays respectifs. Il faudrait un programme de renforcement des capacités au niveau régional ou national.</p> <p>2. La Banque mondiale peut accorder des petites subventions aux organisations de PA tributaires de la forêt et autres PF pour poursuivre le processus de consultation sur le FCPF et sur</p>	<p>1. Des efforts devraient être entrepris pour renforcer les capacités des PA tributaires de la forêt et autres PF. Ces efforts feront partie du programme d'information de proximité et de consultation. Afin de fournir directement un renforcement des capacités et des informations, des efforts régionaux devraient être faits directement auprès des PA tributaires de la forêt et autres PF, sur financement du FCPF et en coopération avec d'autres bailleurs de fonds</p>

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
<p>Mécanisme de doléances et résolution des conflits</p>	<p>Afrique ALC</p>	<p>REDD, pour constituer des réseaux et pour renforcer les capacités.</p> <p>3. La Banque mondiale devrait aider les PA tributaires de la forêt et autres PF à comprendre l'ensemble de 10 fonds carbone de la Banque (en particulier le Fonds Biocarbone) et à déterminer lesquels pourraient fonctionner pour les PA tributaires de la forêt et autres PF spécifiques et dans les contextes propres à chaque pays.</p>	<p>et partenaires.</p> <p>2. Le FCPF s'engagera avec des bailleurs de fonds potentiels à financer un programme de renforcement des capacités et de communication de proximité en faveur des PA tributaires de la forêt et autres PF pour leur fournir des informations sur les changements climatiques et le marché du carbone.</p> <p>3. Les efforts de renforcement de capacité seront développés de manière à expliquer les avantages et les limites du marché du carbone en général, et des fonds carbone gérés par la Banque mondiale en particulier.</p>
		<p>1. Le FCPF devrait mettre en place un mécanisme de doléances pour permettre aux PA tributaires de la forêt et autres PF concernés par REDD/FCPF d'exprimer leur insatisfaction par rapport aux activités réalisées par les fonds du FCPF.</p> <p>2. Les décisions relatives à l'utilisation des terres ne manqueront pas de générer des conflits. Par conséquent, les institutions de résolution des conflits seront importantes dans le contexte du FCPF.</p>	<p>1. La Banque mondiale admet le risque de conflits et la nécessité d'avoir des mécanismes de doléances. Elle propose d'identifier des options à soumettre au Comité des participants au FCPF en gardant en tête que ces éléments devront être adaptés aux conditions nationales et locales pour être efficaces. Entre temps, la participation au Panel consultatif technique d'un membre issu des PA tributaires de la forêt pourrait aider à mettre en avant les doléances et les recommandations relatives pour les discussions pertinentes sur les méthodologies et le travail en cours au niveau national. La position d'observateur auprès du Comité des participants pourrait également être utilisée pour exprimer les doléances à l'attention de tous les participants au FCPF.</p>

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
<p>Participation des PA dans la ou les négociations sur REDD</p>	<p>Afrique Asie ALC</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les organisations régionales de PA, notamment Fondo Indigena, et le Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones devraient suivre et participer de manière active dans les discussions sur REDD au sein de la CCNUCC, au niveau régional et national. 2. Peu de place est accordée à la participation des PA tributaires de la forêt et autres PF au sein de la CCNUCC. Les PA s'opposent en général à l'utilisation de mécanismes de marché car les pays industrialisés doivent trouver des solutions au problème clé de leurs propres émissions qui sont élevées au lieu de les atténuer dans le Sud. La discussion de la CCNUCC est perçue comme étant entièrement centrée sur les États et largement basée sur les marchés. Par conséquent, les PA tributaires de la forêt et autres PF recherchent également des discussions plus approfondies sur les solutions autres que commerciales, notamment leurs pratiques traditionnelles de gestion des forêts et des autres ressources naturelles. 3. Certains participants ont demandé comment le FCPF pourrait aider à mettre la pression sur la CCNUCC pour aborder les questions liées aux PA. 	<ol style="list-style-type: none"> 2. Le FCPF applique les opérations et les mesures de sauvegarde de la Banque mondiale qui reconnaissent qu'il est important d'inclure des mécanismes de doléances le cas échéant.
			<ol style="list-style-type: none"> 1.2.3. Le FCPF apprécie le rôle important des organisations autochtones et d'autres populations forestières dans le débat international sur les changements climatiques et plus spécifiquement sur REDD. Le processus de négociation de la CCNUCC est dirigé par les gouvernements. La Banque mondiale assiste à ces négociations en tant qu'observateur. Le FCPF s'engage à tester et à analyser différents modèles et moyens pour aborder REDD en pratique. Aucune approche spécifique n'est privilégiée. Les analyses et les enseignements tirés seront partagés avec toutes les parties intéressées.

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
<p>Représentant des PA dans le Comité des participants</p>	<p>Asie Afrique ALC</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les participants à l'atelier ont demandé quelles seraient les procédures de sélection du représentant auprès du Comité des participants au FCPF. 2. Certains ont suggéré d'accorder un droit de vote aux PA tributaires de la forêt au sein du Comité de participants. Cependant, l'accent a plus été mis sur une participation réelle et significative au niveau national. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Comité des participants inclut les pays approuvés pour la préparation, les bailleurs de fonds et les participants au Fonds carbone. Les pays REDD et les bailleurs de fonds/participants au Fonds carbone sélectionneront au sein de leur propre groupe leurs représentants auprès du Comité des participants. 2. Le FCPF est conçu de manière à garantir un équilibre des votes entre les pays en développement d'un côté et les participants bailleurs de fonds ainsi que les participants au Fonds carbone de l'autre. Si un droit de vote était accordé à un autre groupe, cet équilibre pourrait être difficilement atteint. Certains pourraient argumenter que les droits de vote soient également accordés à d'autres groupes de parties prenantes, ce qui alourdirait la structure de gouvernance. Tous les groupes importants de parties prenantes seront invités en tant qu'observateurs du Comité des participants, y compris les PA tributaires de la forêt et autres PF, le secteur privé, les ONG et les organisations internationales. Cependant, en reconnaissance de la situation spécifique des PA tributaires de la forêt et autres PF, un représentant des PA sera invité à participer, en tant que membre, au travail du Panel consultatif technique. Ainsi, tous les documents, toutes les questions soulevées en Comité des participants en vue d'une décision,

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
Cadre national de suivi	Afrique	Le cadre national de suivi qui sera développé dans le cadre du FCPF devrait également assurer le suivi du rôle des PA tributaires de la forêt et autres PF pour garantir qu'ils sont reconnus et peuvent prétendre à des bénéfices équitables.	ainsi que toutes les contributions aux recommandations du Panel consultatif technique seraient accessibles.
Prix	ALC	Les PA tributaires de la forêt et autres PF devraient prendre part aux discussions sur le prix des crédits/certificats REDD. De plus, les participants à l'atelier ont souligné l'injustice du processus de recours au marché libre pour la fixation des prix.	Le suivi du rôle des PA tributaires de la forêt et autres PF et le partage des bénéfices feront partie de la supervision de la Banque mondiale lorsque le Fonds carbone est impliqué dans une transaction sur le marché du carbone. La détermination de la valeur des réductions des émissions et par conséquent de la valeur spécifique des paiements est encore en cours d'élaboration. Les propositions seront accessibles.
Foncier	Afrique ALC	L'absence de clarté dans le domaine foncier doit être abordée comme un facteur de déboisement. Les participants à l'atelier en ALC ont souligné que REDD pourrait générer de nouveaux conflits fonciers en accordant une valeur à des forêts dont le statut foncier est incertain. La Banque mondiale devrait veiller à éviter ces conflits et défendre activement les droits fonciers des PA tributaires de la forêt et autres PF, en particulier dans les zones au statut foncier incertain.	Le FCPF admet que les questions foncières sont déterminantes pour le succès de REDD. Les stratégies REDD qui protègent les parcelles de forêts naturelles ne doivent pas avoir un impact négatif sur les droits traditionnels de propriété et d'accès des PA tributaires de la forêt et autres PF, conformément aux politiques de sauvegarde de la Banque mondiale.
Aires protégées	Asie ALC	Une politique probable de REDD sera la création de nouvelles aires protégées. Cependant, les aires protégées pourraient empêcher les PA tributaires de la forêt et autres PF d'avoir accès aux ressources forestières. Les mesures de sauvegarde de la Banque mondiale relatives à cette question devraient être appliquées attentivement.	Conformément aux politiques de sauvegarde de la Banque mondiale (sur la "Réinstallation involontaire" en particulier), les stratégies de REDD prendront en compte des mesures conçues pour protéger l'accès aux ressources forestières.

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
Biocarburants	ALC	En tant qu'option d'atténuation des changements climatiques, les biocarburants induiront certainement des nouvelles pressions sur les forêts natives et pourraient mettre en danger l'existence des PA tributaires de la forêt et autres PF.	Les biocarburants peuvent être une question controversée lorsqu'on considère les bénéfices pour les changements climatiques et le développement durable. Cependant, cette question doit être remise dans le contexte spécifique à chaque pays.
Savoir traditionnel	Afrique ALC	Le FCPF devrait trouver des moyens pour intégrer et promouvoir le savoir traditionnel au sein de programmes nationaux de promotion de REDD. Il a été souligné que les PA tributaires de la forêt et autres PF ont une longue expérience de la gestion intégrée des terres qui est nécessaire pour réduire le déboisement.	Le savoir traditionnel des PA tributaires de la forêt et autres PF est un atout très important dans le cadre des efforts globaux de réduction des taux de déboisement et de dégradation forestière, dans un environnement qui subit déjà les impacts des changements climatiques. La Banque mondiale encouragera les pays REDD à accorder de l'importance au savoir traditionnel.
Responsabilité de gestion forestière	ALC Asie	Les communautés de PA tributaires de la forêt et autres PF veulent être sûres de leur implication dans la gestion de leurs forêts. Ils craignent que les gouvernements nationaux ne reviennent sur la tendance en cours de décentralisation aux niveaux locaux, en particulier lorsque la réduction du déboisement peut générer des revenus financiers. Le FCPF devrait s'assurer que le rôle des PA tributaires de la forêt et autres PF dans la gestion forestière soit reconnu et renforcé.	La gestion forestière communautaire par les PA tributaires de la forêt et autres PF a démontré de manière efficace dans le passé comment les parcelles de forêts et la biodiversité pouvaient être protégées. Le FCPF voit que l'appui au développement durable des PA tributaires de la forêt et autres PF fera partie de la solution globale pour maintenir des faibles taux de déboisement à moyen et long terme.
Développement durable	ALC Afrique	La réduction de la pauvreté et le développement durable doivent être inclus dans les objectifs de REDD. REDD ne devrait pas se concentrer uniquement sur la réduction des émissions.	L'un des objectifs du FCPF est d'utiliser le Fonds pour tester différents moyens pour promouvoir l'amélioration des moyens de vie des communautés locales et la protection de la biodiversité. La communauté internationale a appris que les forêts ne peuvent être préservées sans impliquer les populations locales et sans leur donner la

Sujet	Source des commentaires	Commentaires	Réponses de la Banque mondiale
Études d'impact environnemental	ALC	Il faudrait évaluer les impacts potentiels des projets sur la culture traditionnelle. Les PA tributaires de la forêt et autres PF devraient être impliqués dans les évaluations de l'impact environnemental des projets qui ont une incidence potentielle sur leurs terres.	possibilité de conserver et d'utiliser leurs ressources naturelles de manière durable. Le FCPF reconnaît cet aspect de manière explicite dans les principes d'engagement du Mémorandum d'information
Mémorandum d'information	ALC	Ce document devrait également inclure les impacts négatifs potentiels des activités d'atténuation promues sur les PA tributaires de la forêt et autres PF.	Convenu.
			Convenu.